

DOMAINE
DE LA
JANASSE

Terre d'Argile



CÔTES DU RHÔNE VILLAGES

APPELLATION CÔTES DU RHÔNE VILLAGES CONTRÔLÉE

TERRE D'ARGILE

Situation : À un jet de pierres de Châteauneuf-du-Pape, ce vin provient du magnifique terroir de galets roulés et d'argiles rouges situé au nord de la commune de Courthézon.

Superficie : 15 ha.

Cépages : 25 % Grenache, 25 % Syrah, 25 % Mourvèdre, 25 % Carignan.

Vignoble : Les vignes sont cultivées sans pesticide ni insecticide et la fumure est d'origine naturelle. La terre est travaillée sans désherbant pour maintenir l'aération et la souplesse du sol.

Rendement : 40 hl/ha. Vendanges en vert importantes sur les syrahs et mourvèdres.

Vinification : Éraflage à 80 %. Macération pendant 18 à 21 jours et pigeage manuel une fois par jour.

Élevage : 75 % en barriques (dont 1/3 de barriques neuves) pour les syrahs et mourvèdres et 25 % en foudre pour les grenaches, pendant 12 mois.

Production : 40 000 bouteilles par an.

Dégustation : Entre tapenade et cassis, Terre d'Argile propose un concentré d'arômes qui n'est pas sans rappeler son illustre voisin. Dense et charnue, la bouche révèle des notes profondes et suaves de fruits mûrs, sur une finale persistante, qui laisse présager quelques belles années de maturation en cave. À déguster dans les dix ans sur des côtelettes d'agneau.

DOMAINE DE LA JANASSE

27, Chemin du Moulin - 84350 Courthézon

Téléphone: +33 (0) 4 90 70 86 29 / Fax: +33 (0) 4 90 70 75 93

email: lajanasse@free.fr